



QUART MONDE "Là où des hommes et des femmes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré."

Joseph Wresinski

Novembre 2011

17 octobre : Première Convention annuelle de la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La Commission européenne et la Présidence polonaise ont tenu la première Convention annuelle de la "Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale", qui vise à créer un cadre pour combattre la pauvreté au cours des 10 prochaines années. Cette Convention doit permettre de rappeler l'urgence de protéger les droits fondamentaux de millions de personnes en Europe et de définir de nouveaux engagements, grâce notamment au dialogue avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Elle doit permettre aussi de questionner la Commission sur la mise en oeuvre de la clause sociale horizontale, qui, en vertu de l'article 9 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne dispose que l'Union prenne en compte les exigences liées à la lutte contre l'exclusion sociale, dans la définition et la mise en oeuvre de ses politiques. Au moment où se renforcent les mesures d'austérité, il est plus que jamais indispensable de rappeler cette exigence du Traité.

350 participants, représentant plusieurs autorités politiques et la société civile, étaient rassemblés. Douze ministres ont présenté leurs objectifs nationaux en matière de pauvreté et leurs priorités pour les atteindre. Trop peu de temps, malheureusement, était consacré au dialogue avec eux.

Six ateliers ont été proposés concernant : des politiques intégrées pour les familles et centrées sur les enfants, l'emploi des jeunes, l'innovation sociale, les personnes



Convention annuelle 17-18 octobre : Une délégation d'ATD Quart Monde remet au Commissaire László Andor, un recueil des espoirs de Polonais vivant dans l'extrême pauvreté. (Photo Pierre Klein)

âgées, la lutte contre la pauvreté au niveau local et régional, l'emploi dans l'économie sociale.

Les conclusions seront publiées par la Commission pour en assurer le suivi.

"Briser le cycle de la pauvreté par des politiques intégrées pour les familles et centrées sur les enfants", un des ateliers proposé au cours de la Convention

Cet atelier a représenté une étape dans la préparation d'une recommandation de la Commission européenne sur la pauvreté des enfants. Il a favorisé des échanges sur les priorités et les moyens à mettre en oeuvre, par l'Union européenne, pour s'attaquer à la pauvreté des enfants et promouvoir leur bien être.

L'atelier a été organisé et animé par Eurochild, ATD Quart Monde, Caritas Europa, COFACE, UNICEF, le Service belge de planification de l'intégration sociale, Lutte contre la pauvreté et Economie sociale, la Direction Générale de l'Emploi et des Affaires sociales de la Commission européenne.

ATD Quart Monde a présenté l'action menée dans le Centre de promotion familiale, sociale et culturelle de Noisy le Grand (France) qui accueille des familles très démunies afin qu'elles accèdent à un logement décent et acquièrent les apprentissages nécessaires pour assumer leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants.

Quelques recommandations d'ATD Quart Monde faites pendant l'atelier :

- Mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour soutenir les familles menacées d'éclatement.
- Associer les enfants et leurs familles aux efforts de connaissance et de suivi des politiques de lutte contre la pauvreté des enfants.
- Développer des modes de garde de qualité pour la petite enfance, accessibles à tous les enfants, notamment les enfants des milieux les plus défavorisés.
- Soutenir les parents au niveau du développement du petit enfant.
- Mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour accompagner parents et enfants en cas de séparation, afin de renforcer les liens qui les unissent, et préparer le retour de l'enfant dans sa famille.
- Soutenir les professionnels pour contribuer à l'évolution des pratiques.

ADHESION- DONS : Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre l'action de la délégation ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne. (Sur l'action menée par la délégation : <http://atd-quartmonde.org/-Union-Europeenne-.html>)

- Vous pouvez faire un don à « Solidarité Européenne Quart Monde » : **compte 310-0200050-25**
- Vous pouvez adhérer ou faire un don à « ATD Quart Monde Belgique » :

ccp 000-0745336-85 au nom d'ATD Quart Monde

Seul, ATD Quart Monde est habilité à délivrer une attestation fiscale pour les dons d'un montant annuel supérieur à 40 euros, il est membre de l'Association pour une Ethique dans la Récolte des Fonds (AERF) et adhère à sa charte.

**Rencontre entre le Commissaire Barnier et
la Plateforme sociale - Bruxelles, 13 octobre 2011**

**ATD Quart Monde propose un tarif progressif
pour l'accès aux services essentiels**

A l'occasion de la rencontre, Marie-Cécile Renoux a posé cette question au Commissaire Barnier: *"De nombreuses familles doivent faire face à des coupures d'eau, de gaz ou d'électricité. Les systèmes de tarification pour ces services essentiels doivent les rendre accessibles et de qualité, pour tous. Il ne s'agit pas de mettre en place des tarifs sociaux spécifiques, mais d'instaurer une logique de droit commun pour tous. Par exemple, comme cela est déjà expérimenté, la mise en place d'une facturation progressive pour l'eau, réduirait le coût des premiers litres correspondant aux besoins élémentaires. Le litre d'eau utilisé pour remplir une piscine coûterait ainsi plus cher que celui destiné à boire ou à se laver.*

Comment pouvez-vous agir pour permettre un accès de tous à ces services essentiels ?"

Michel Barnier dit qu'il est intéressé par ce principe de facturation progressive. Cela n'est pas de sa compétence mais il s'engage à relayer et à soutenir ces remarques.

**Deuxième Convention européenne de la jeunesse
sur le Volontariat les 7, 8, 9, 10 septembre 2011**

Elle a eu lieu à Bruxelles, du 7 au 11 septembre 2011. Plusieurs volontaires permanents d'ATD Quart Monde y ont participé. Voici quelques réactions :

"Au cours de ce forum on a ressenti un encouragement à l'engagement et un soutien dans cette démarche". (Brieuc)

"Pensons-nous aux jeunes les plus pauvres comme à des acteurs possibles dans nos mouvements de jeunesse?"

(Pierre)

"Comment ouvrir ce genre de manifestation pour qu'il soit réellement pour tous les jeunes et pas seulement pour ceux qui sont déjà engagés? Quelles animations proposer pour qu'un échange réel ait lieu?"(Pierre et Brieuc)

**Inauguration de l'exposition
"S'unir pour la dignité de tous"**

(8 octobre 2011 Gare du Luxembourg à Bruxelles)

**"La lutte contre la pauvreté
est nécessaire sur tous les fronts."**

L'urgence est de bâtir des solutions durables contre la misère. Telle a été la conclusion du dialogue entre des personnes vivant dans la pauvreté et **Isabelle Durant**, Vice-présidente du Parlement européen qui a inauguré cette exposition devant une centaine de personnes rassemblées dans le hall de la gare.

Elle a affirmé qu'il y avait *"deux batailles à mener : une à court terme, pour préserver le moyen de l'aide alimentaire qui aide des personnes partout en Europe, l'autre structurellement pour regagner une série de droits pour les personnes et les défendre. Nous sommes des alliés pour des politiques permettant que tout le monde reste dans le train et que personne n'en tombe."*

George de Kerchove, Président d'ATD Quart Monde Belgique a notamment déclaré : *"Nous sommes ici pour souligner que, si nous voulons éradiquer la misère, un dialogue constant et une concertation entre les personnes vivant dans la grande pauvreté, les responsables*

politiques à tous les niveaux, et la société civile, sont indispensables."

Henk Van Hootegem du Service de Lutte contre la Pauvreté a également insisté sur la nécessité de dialoguer avec les différents acteurs pour permettre à certains groupes d'exiger leurs droits. Il a pris l'exemple du droit opposable à un logement décent.



8 octobre : Gare de Luxembourg, Bruxelles (Photo Jos Delisse)

EN BREF:

Rapport Daerden : Adopté le 15 novembre 2011 par le Parlement européen, il tient compte de plusieurs amendements proposés par des députés de l'Intergroupe "Extrême pauvreté et droits de l'homme-Comité Quart Monde".

Aide alimentaire : Le 14 novembre 2011, le Conseil de l'Agriculture a confirmé la poursuite temporaire du programme européen d'aide alimentaire. Cela devrait garantir le fonctionnement du programme en 2012 et 2013 sous certaines conditions.

Le journal La Croix a fait paraître le 4 octobre 2011 une tribune de Sylvie Goulard Vice-présidente de l'Intergroupe "Extrême pauvreté et droits de l'homme-Comité Quart Monde : "La montée des inégalités menace l'Europe".

<http://atd-quartmonde.org/La-montee-des-inegalites-menace-l.html>

Cinquantième anniversaire de la "Charte Sociale européenne révisée" le 23 septembre 2011: organisé à Paris, par le Conseil économique, social et environnemental français, le Comité économique et social européen et le Conseil de l'Europe. Eugen Brand, Délégué général d'ATD Quart Monde a rappelé que le partenariat entre les personnes très défavorisées en Europe et le Conseil de l'Europe avait été décisif pour l'adoption de l'art. 30 de la Charte sociale sur le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et que la procédure de réclamation collective était un outil très utile pour aller vers l'effectivité des droits (Voir réclamation collective N°33 ATD Quart Monde/France : le Comité européen des droits sociaux a conclu à la violation des art. 30 & 31- juil 2008).

17 octobre à Madrid : A l'initiative de Iñigo Méndez de Vigo, Président de l'Intergroupe Extrême pauvreté et droits de l'homme-Comité Quart Monde, le film "Joseph l'Insoumis" a été projeté devant un millier de personnes. Les militants Quart Monde présents ont dit que, pour eux, actuellement "rien n'avait changé".

EVENEMENTS:

23 novembre, Cercle de pensée Joseph Wresinski :

"Le droit à l'éducation" avec Jacques Liesenborghs, co-fondateur de la Confédération générale des enseignants et Bernard Declercq, enseignant. Il aura lieu à 19h30, Pavillon des Conférences de l'UCL (salle38/A), Clos Chapelle aux Champs, 19 Woluwé St Lambert

30 novembre, Réunion de l'intergroupe "Extrême pauvreté et droits de l'homme-Comité Quart monde" autour des actes du Colloque "Comment améliorer la protection des droits fondamentaux des personnes vivant dans l'extrême pauvreté au sein de l'Union Européenne?"